



République française
Département de l'Aveyron - Arrondissement : RODEZ

COMMUNE DE BELCASTEL
MAIRIE
12390 BELCASTEL

Mesdames/Messieurs les élus
de la commune de Belcastel

Belcastel, 09/09/2026

CONVOCATION

Madame/Monsieur

Je vous saurais gré de bien vouloir participer à la **réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra :

17 septembre 2026 à 20h30

Salle des réunions du Conseil Municipal

Ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 15/07/2026.
- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade.
- Création de poste d'adjoint technique principal 2ème classe.
- Cession des parcelles cadastrée section C n°391 et n° 392 et cession du lot volume n° 2 dépendant de la parcelle cadastrée section C n°393.

Questions diverses :

- o Travaux de rénovation de la salle des fêtes et de la mairie. Calendrier prévisionnel.
- o Courrier de l'Office National des Forêts concernant la gestion de la forêt communale et présentant le rôle et missions de l'ONF.
- o Incendies : L'AMF lance la mobilisation générale des maires pour soutenir les communes sinistrées.
- o Calendrier manifestations/événements : 17/10/2026 passage rando véhicules association les rosalias, le 26/09/2026 rando cyclo automne 26/09/2026 sur la RD de 13h00 à 19h00 club cyclo Duellé Balzac, le 08/11/2026 Rallye Rignacois, cérémonie du 11/11/2026.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Jean-Louis BESSIERE



POUVOIR (1)

Je soussignée donne pouvoir à (2)
de me représenter à la réunion convoquée pour le à, de prendre part à toutes les
délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait
reportée pour cause quelconque.

Fait à le 202.....
Bon pour pouvoir et signature

- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.
- (2) Nom, prénom, adresse
- (3) Durée de validité : trois reports au maximum